



**Maître François-Philippe GARNIER,**  
**Avocat au barreau de BONNEVILLE**  
9 avenue de la Libération 74300 CLUSES  
Tel : 04.50.98.34.21 – Fax : 04.50.98.25.43

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Sur la commune d'ARACHES-LA-FRASSE (74300)**  
**Une grande bâtisse à usage d'habitation et d'ancienne**  
**maison de cure pour enfants, d'une surface de 573,49 m<sup>2</sup>,**  
**avec garage pour deux véhicules, ancien four,**  
**et un terrain attenant**

**L'adjudication aura lieu en un lot pardessus de la mise à**  
**prix ci-après indiquée :**  
**Mise à prix : 50.000 € (cinquante mille Euros),**  
**frais en sus**

**Le JEUDI 08 AVRIL 2021 A 14 HEURES**  
au Palais de Justice de BONNEVILLE  
Quai du Parquet 74130 BONNEVILLE

**A la requête de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES,**  
dont le siège social est sis 4 Boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON, créancier  
poursuivant ayant pour avocat constitué Maître François-Philippe GARNIER.

### **Désignation du bien :**

**Sur la commune d'ARACHES-LA-FRASSE (74300), lieudit La Frasse-Est,**  
**et 1979 Route du Sappey,** constitué des parcelles cadastrées section 132A  
n°1309 d'une surface 00ha 00a 66ca, n°1310 d'une surface 00ha 09a 68ca,  
n°1311 d'une surface 00ha 00a 20ca, et n° 1312 d'une surface 00ha 03a 42ca.  
Le tènement comprend trois bâtiments : une grande bâtisse, un garage, et  
un ancien four.

**Une grande bâtisse à usage d'habitation et d'ancienne maison de cure**  
**pour enfants** d'une superficie totale habitable de 573,49 m<sup>2</sup> qui se présente  
comme suit :

- un rez-de-chaussée avec entrée, vestiaire, couloir, salle de bains, 4 WC, dégagement, 4 salles, loggia, couloir, salle d'eau, infirmerie avec WC et un appartement (entrée, salle d'eau, 3 chambres, WC, salle de bains, séjour avec coin kitchenette).
- au niveau rez-de-jardin : couloir, cuisine, garde-manger, douche, buanderie, dégagement vers chambres, 6 chambres, SAS d'entrée, WC, 2 caves.
- un premier étage avec bureau, palier, dortoir, débarras, 2 WC, salle d'eau, 3 chambres.

### **Occupation :**

Lors de l'établissement du procès-verbal de description, l'Huissier instrumentaire a indiqué : «le bâtiment était utilisé dans le cadre d'une colonie de vacances sous le nom «Les Petits Lits Roses».

Depuis plus de dix ans le bâtiment est inexploité et totalement vide.

Depuis trois ans, le bâtiment s'est considérablement dégradé du fait de vandalisations et des dégâts causés par des infiltrations d'eau.»

Le tout plus amplement décrit au procès-verbal de description dressé par la SAS SAGE ET ASSOCIES, Huissier de Justice à ANNECY, le 17 juillet 2020 et annexé au cahier des conditions de la vente, déposé le 12 août 2020 au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE (RG N°20/00740), où chacun peut en prendre connaissance.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat inscrit au barreau de BONNEVILLE.

**Une visite sur place** sera organisée le **VENDREDI 26 MARS 2021** de 11 heures à 12 heures.

Le Cahier des Conditions de Vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'exécution (RG n° 20/00740).

### **Renseignements :** pour plus de renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de Maître GARNIER, Avocat (Tél : 04.50.98.34.21)
- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de BONNEVILLE où le cahier des charges est déposé (Tél : 04.50.25.48.00)

Fait et rédigé à CLUSES le 18 février 2021,  
Maître François-Philippe GARNIER, Avocat

ECO 74 1224 26/02/21